

## Contre le « choc des savoirs » ! Pour un choc des moyens et des salaires !

### Écho des mobilisations des collègues ce jeudi 28 mars !

Ce 28 mars, avec le soutien de l'intersyndicale départementale, des collègues du département, ainsi que des parents d'élèves, se sont mobilisés devant leurs établissements pour obtenir le retrait du choc des savoirs : devant les collèges Lakanal (Aubagne), Louis Armand (Marseille) et Jacques Prévert (Marseille).

Devant le collège Louis Armand, les collègues ont décidé de reproduire cette mobilisation jeudi 4 avril devant le collège Germaine Tillion.

Ce 28 mars au soir, s'est réunie une réunion de secteur de Marseille centre réunissant des collègues de sept établissements. Ils ont décidé de s'adresser aux parents et d'organiser jeudi 4 avril des rassemblements devant quatre collèges sur la pause méridienne (Thiers/Longchamp, Gaston Defferre, Anatole France et Puget).



Collègues et parents du collège Lakanal à Aubagne le 28 mars, action décidée après une diffusion publique sur la marché d'Aubagne le 23 mars.

**Le SNFOLC 13 soutient ces mobilisations décidées dans les établissements et réunions de secteur et propose aux collègues de tout le département de reproduire ces initiatives.**

Pour le SNFOLC 13, seule la mobilisation, sous toutes les formes possibles, pourra permettre d'obtenir l'abrogation des décrets instituant le « choc des savoirs ». Pour cette raison, le SNFOLC 13 appelle à être massivement en grève mardi 2 avril, à participer à la manifestation à 10h30 aux Réformés (Marseille) et à se réunir pour décider des suites.

Par ailleurs, le SNFOLC 13 considère que, comme en région parisienne et malgré toutes les difficultés que cela implique, le blocage par la grève reconduite et décidée par les collègues serait le moyen le plus efficace pour obtenir satisfaction. D'ici là, le SNFOLC 13 mettra tout en œuvre pour aider les collègues à s'organiser et à agir selon leurs décisions.



Environ 80 collègues et parents des collèges marseillais Louis Armand, André Chénier, Les Caillols, François Villon, Germaine Tillion, Fraissinet et Darius Milhaud réunis devant le collège Louis Armand.